



## DÉCLARATION DES ÉLUS CGT EDUC'ACTION A LA CAPA CLASSE EXEPTIONNELLE DES PLP, LE 4 JUILLET 2019

**Madame la Rectrice,**

**Mesdames et Messieurs les membres de la  
CAPA,**

Malgré le niveau de mobilisation dans l'Éducation nationale, le gouvernement persiste à n'apporter aucune réponse aux revendications et inquiétudes légitimes des personnels.

De façon générale, il avance à marche forcée dans ses réformes, réformes des lycées, de la Fonction publique, de l'assurance chômage et bientôt des retraites, sans aucun dialogue social.

C'est dans ce contexte et dans la poursuite des mobilisations que la CGT Educ'action a appelé à la grève durant les examens pour l'abrogation des contre-réformes des lycées et de la loi dite « de l'école de la Confiance », pour le retrait du projet de loi « Transformation de la Fonction publique », pour la défense des services publics et pour une revalorisation de salaires.

Nous rappelons que la CGT s'est opposée au PPCR et que sa mise en œuvre confirme largement les craintes que nous avons. L'intégration dans les nouvelles grilles du PPCR ne s'est pas faite avec l'augmentation d'indice que le gouvernement précédent s'était engagé à appliquer. D'autre part, le point d'indice est toujours gelé depuis 2010. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires demeure fortement attaqué depuis des années.

La promotion au grade de la Classe exceptionnelle, qui sera étudiée lors de cette CAPA est un des fruits du PPCR et elle en porte tous les défauts. Nous en sommes à peine à la troisième vague de promotions, et le 1<sup>er</sup> vivier de candidatures est déjà épuisé. L'objectif de 7,53% des PLP à la Classe Exceptionnelle ne sera pas atteint et nous déplorons le nombre de promotions perdues dans l'académie de Dijon.

Depuis 2017, l'équilibre Femmes/Hommes est pris en compte pour prononcer les promotions, et la CGT Educ'action s'en félicite. Malheureusement, avec seulement 41,2 % de femmes promues dans le projet de promotion alors qu'elles représentent 51% des agents éligibles le compte n'y est pas. Et Les compensations apportées sur le vivier 2 ne permettent pas d'atteindre l'égalité Femmes/Hommes. Beaucoup d'efforts

restent à accomplir pour que les femmes soient représentées à leur juste valeur dans les fonctions particulières donnant droit à l'accès au viviers 1.

La CGT Educ'action tient à réaffirmer ses revendications pour une véritable revalorisation salariale garantissant l'égalité professionnelle :

- **un déroulement de carrière de 35 ans maximum avec un seul grade ou classe par corps réparti sur 20 échelons**
- **suppression de la Hors-Classe, classe exceptionnelle et de tout grade à accès fonctionnel**
- **l'indexation de la valeur du point d'indice au minimum sur l'indice des prix à la consommation**
- **une augmentation immédiate de 400 euros soit l'équivalent de 90 points d'indice pour compenser en partie la perte du pouvoir d'achat subit par les personnels depuis de nombreuses années.**

Pour terminer, nous tenons à remercier l'ensemble des personnels du Rectorat pour le travail et la qualité des documents fournis ainsi que pour leur disponibilité avec les élu-es et les enseignant-es qui les sollicitent.

**Les élu-es CAPA CGT Educ'Action  
D. MUSART, P. CHAMPT,  
J. RAILLARD, S.RAVE**